

Bon No: 003304901	1ere Gachée: 08:49 (1) Quantité: 7.00 m3	Date: 16/10/2025 référence commande(2): 03.87.70.13.42	reap151025133920	Zone: TRANSPORT TOI
client: 411946 chantier: 194601	SIGNATURE 4212938018-SANEF A4		ZA DU CHAMPS DE MARS 57270 A4 SANEF SENS PARIS METZ 06.22.29.08.38 51800 Sainte-Menehould	Véhicule: M89 8x4 ROUXEL BAC M89 BACO
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
08:23	température: vitesse du vent: validité:			CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 
code Béton PFEXT1A385	désignation(6)(8) BHCAN	certification	classe d'exposition(3) XF4	Classe Chlorure CL 0,65
consistance(7) S1		Dmax 20		
ciment(type et classe) CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	
Résistance caractéristique(4) C35/45				
appellation commerciale EXTRUDE Dm20 S1 CEM3 385				
Propriétés particulières spécifiées C35/45 XF4				
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP		PRE 5480/4700 EA ISOSPHERE 5140		NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:		

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1